



**PLAN DE COURS : AUTOMNE 2021**

**DÉPARTEMENT : PHILOSOPHIE**

**ÉTHIQUE  
340-HJD-RI  
3-0-3**

Enseignant(e) : Patrice Létourneau Local : HF4240 Courriel : [patrice.letourneau@cegeptr.qc.ca](mailto:patrice.letourneau@cegeptr.qc.ca)

## INFORMATIONS

### INFORMATIONS SUR L'ENSEIGNANT OU LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS AU MÊME PLAN DE COURS

<u>Nom</u>	<u>Bureau</u>	<u>Téléphone</u>	<u>Courriel</u>
Patrice Létourneau	HF4240	(819) 376-1721 poste 2744	patrice.letourneau@cegeptr.qc.ca
	Site Web : <a href="https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org">https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org</a>		

### INFORMATIONS SUR LA COORDINATION DU DÉPARTEMENT

<u>Coordonnateur</u>	<u>Bureau</u>	<u>Téléphone</u>	<u>Courriel</u>
Joël Bégin	HF4225	(819) 376-1721 poste 3715	joel.begin@cegeptr.qc.ca
	Site Web : <a href="http://philosophie.cegeptr.qc.ca/">http://philosophie.cegeptr.qc.ca/</a>		

### AUTRES INFORMATIONS, SI NÉCESSAIRE

« Éthique & Justice » | Un cours déconfiné des murs | Site web du cours : <https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org>

« PhiloTR » | Site web du Département de Philosophie : <https://philosophie.cegeptr.qc.ca>

## PRÉSENTATION DU COURS

### ENSEIGNEMENT À DISTANCE / HYBRIDE - COVID

L'étudiant qui doit suivre un cours en ligne dans les locaux du collège aura accès à certains locaux. De plus, il devra apporter sa paire d'écouteurs fonctionnels et les brancher à l'ordinateur utilisé.

Voici quelques informations importantes de votre enseignant.e relatives à l'organisation des cours qui seront dispensés en mode à distance ou hybride.

#### Cadre général

Si les règles de la Santé publique permettent d'accueillir l'ensemble des étudiants et étudiantes d'un même groupe dans le local de classe attribué par le Cégep de Trois-Rivières pour ce groupe-cours, les cours se feront en classe (en « présentiel »). Sinon, les cours se feront à distance selon une formule qui sera établie par votre enseignant en fonction des paramètres contextuels.

Tant que les conditions sanitaires permettront l'enseignement en classe (en « présentiel »), la présence en classe sera obligatoire.

Cependant, les capsules vidéo produites lors de l'année académique 2020-2021 demeureront librement accessibles pour faciliter l'étude et la révision. En cas d'absence motivée (ex. isolement ou test PCR), l'écoute de certaines capsules vidéo sera proposée à la personne absente pour rattraper la matière.

L'ensemble de ces capsules vidéo est à cette adresse :

<https://ethiqueetjustice.patricelefourneau.org/capsules-du-cours/>

Notez que dans la mesure où la session est prévue en présence, les autres pages du site web mentionné ci-dessus ne seront PAS mises à jour (plan de cours, échéancier, pondérations, Carnet de route, Carte du cours, etc.).

Matériel requis pour l'enseignement à distance

Exigences de l'enseignant:

- Les **capsules vidéo** de cours regroupées à cette adresse :

<https://ethiqueetjustice.patricetourneau.org/capsules-du-cours/>

- Le matériel nécessaire pour se connecter à **Zoom** avec le lien figurant sur cette page :

<https://ethiqueetjustice.patricetourneau.org/zoom/>

- Accès à un ordinateur et une connexion internet vous permettant de visionner du contenu vidéo en ligne, de télécharger et de téléverser des documents, et de participer à des vidéoconférences Zoom. En cas de visioconférences avec Zoom, il vous est aussi demandé d'avoir un ordinateur muni d'une caméra et d'un micro.

- Pour la production de vos travaux et évaluations, vous devrez avoir accès à un ordinateur permettant de travailler sur la suite Office 365\* (ou équivalent).

(\*Pour les étudiant-e-s du Cégep de Trois-Rivières, notez que l'on vous fournit gratuitement la suite Office 365 ProPlus (Microsoft 365 pour les entreprises), avec les droits d'utilisations sur cinq appareils personnels (Mac et/ou Windows PC, tablettes et/ou téléphone). Voir :

<https://dsi.cegeptr.qc.ca/documentation/o365/>

- Par ailleurs, il est recommandé de disposer du logiciel **Antidote** afin de soigner votre écriture – et ce, conformément à la directive d'une « utilisation appropriée de stratégies de révision » de la langue, dont l'exigence figure dans les devis ministériels des cours de philosophie (

[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/enseignement-superieur/collegial/Composantes\\_formation\\_generale\\_VF.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/collegial/Composantes_formation_generale_VF.pdf)).

- Un **Cahier avec notes de cours et exercices à imprimer**. Votre enseignant vous fera parvenir le fichier numérique de ce *Cahier*. Puisque plusieurs exercices seront puisés dans ce *Cahier* chaque semaine, il sera nécessaire de l'avoir sous la main à chaque cours.

### **Plateforme(s) utilisée(s) pendant la session pour ce cours**

#### **Exigences de l'enseignant:**

**1. Les capsules vidéo de cours regroupées à cette adresse :**

<https://ethiqueetjustice.patricetourneau.org/capsules-du-cours/>

**2. Zoom, avec le lien de connexion figurant sur cette page :**

<https://ethiqueetjustice.patricetourneau.org/zoom/>

**3. Omnivox / LÉA / MIO.** La remise des travaux se fera sur LÉA/Omnivox, de même que la gestion des résultats et du dossier scolaire. La communication (de même que l'accompagnement personnalisé par écrit) se fera avec la « Messagerie Interne d'Omnivox » (MIO/Omnivox).

NOTE : la plateforme *Teams* ne sera **PAS** utilisée.

### **Modalités de l'organisation du cours - COMMUNICATIONS**

#### **Exigences de l'enseignant:**

- La communication écrite via **MIO** (la « Messagerie Interne d'Omnivox ») sera privilégiée.
- En cas de rencontre synchrone à distance, **Zoom** sera utilisé avec le lien de connexion figurant sur cette page : <https://ethiqueetjustice.patriceleturneau.org/zoom/>
- Tant que le protocole sanitaire le permettra, des disponibilités au bureau seront offertes.

### **Modalités de l'organisation du cours - PÉRIODES DE THÉORIE**

#### **Exigences de l'enseignant:**

Si les règles de la Santé publique permettent d'accueillir l'ensemble des étudiants et étudiantes d'un même groupe dans le local de classe attribué par le Cégep de Trois-Rivières pour ce groupe-cours, les cours se feront en classe (en « présentiel »). Sinon, les cours se feront à distance selon une formule qui sera établie par votre enseignant en fonction des paramètres contextuels.

### **Modalités de l'organisation du cours - PÉRIODES PRATIQUES (et ID Zoom)**

#### **Exigences de l'enseignant:**

Si les règles de la Santé publique permettent d'accueillir l'ensemble des étudiants et étudiantes d'un même groupe dans le local de classe attribué par le Cégep de Trois-Rivières pour ce groupe-cours, les cours se feront en classe (en « présentiel »). Sinon, les cours se feront à distance selon une formule qui sera établie par votre enseignant en fonction des paramètres contextuels.

## **PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME OU PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COURS**

### 1- Objet de la discipline :

L'enseignement de la philosophie au collégial vise à former la personne pour elle-même tout en la préparant à assumer, de manière autonome, ses responsabilités sociales, politiques et professionnelles. À travers la lecture d'ouvrages philosophiques et l'exercice des règles du raisonnement, cet enseignement forme la personne à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité. L'enseignement de la philosophie au collégial vise également à amener l'élève à prendre en considération et à discuter les acquis de la civilisation occidentale.

### 2- Place du cours dans la formation :

Les trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles, des acquis de la culture et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux suivants.

#### Ensemble 1

Le premier ensemble vise à ce que l'élève puisse traiter une question philosophique en élaborant une argumentation rigoureuse. Il s'initie à la philosophie en prenant connaissance des principaux moments de son évolution et de ses distinctions par rapport à la science et à la religion. Dans la culture gréco-latine, la rationalité philosophique s'est développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation. L'étude de cette pensée est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

#### Ensemble 2

Le deuxième ensemble, à partir des acquis de la démarche philosophique, vise à ce que l'élève puisse caractériser, comparer et discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. Il prend connaissance des concepts clés et des principes qui permettent de caractériser et de comparer entre elles différentes conceptions modernes et contemporaines de l'être humain. Il en reconnaît l'importance au sein de la culture occidentale. Il les analyse, les compare et les commente à partir de thèmes ou de problèmes actuels afin d'en discuter les enjeux pour la pensée et l'action. Cet ensemble apporte ainsi un éclairage essentiel pour la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques qui sont fondées sur de telles conceptions de l'être humain. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

#### Ensemble 3

Le troisième ensemble vise à ce que l'élève puisse porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine. Il lui faut se situer de façon critique et autonome par rapport aux enjeux et aux débats éthiques et politiques de la société actuelle. Il prend connaissance de différentes théories philosophiques éthiques et politiques, et les applique à des situations diverses choisies, notamment, dans son champ d'études. La dissertation philosophique est un moyen privilégié pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

En somme, les trois ensembles en philosophie contribuent au développement de la pensée rationnelle et critique, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle, sociale et politique. Ils contribuent aussi à la transmission de la culture comme héritage de civilisation. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis, dans chaque ensemble, sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou l'analyse d'extraits majeurs ainsi que sur la production écrite.

## COMPÉTENCE(S)

«Voici les compétences ministérielles et les éléments de compétences qui sont associés à ce cours.»

Numéro(s)	Compétence(s)
4PHP	<b>Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.</b>
	<b>Élément 1:</b> dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.  <b>Critères de performance</b>  Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. Utilisation appropriée des notions. Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
	<b>Élément 2:</b> présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.  <b>Critères de performance</b>  • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs: contexte historique, concepts et principes.
	<b>Élément 3:</b> appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'élève.  <b>Critères de performance</b>  Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
	<b>Élément 4:</b> défendre une position critique à propos d'une situation problématique.  <b>Critères de performance</b>  Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

## **OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

**Les précisions départementales :**

### **Les activités d'apprentissage :**

L'étudiant ou l'étudiante composera des textes et fera des exercices dans lesquels il ou elle devra:

- Énoncer une problématique philosophique de nature éthique ou politique.
- Dégager la dimension éthique ou philosophico-politique d'une question ou d'un problème.
- Maîtriser les éléments essentiels d'au moins trois (3) théories en philosophie éthique ou politique.
- Appliquer les éléments des théories étudiées à des problèmes choisis incluant dans son champ d'études.
- Évaluer quelques forces et faiblesses des théories étudiées.
- Énoncer et justifier une position personnelle à l'égard de problèmes éthiques ou politiques choisis notamment dans son champ d'études.

### **Le cadre général de la formation:**

- Étude d'extraits importants de textes de philosophes.
- Thèmes liés aux cinq grands champs de savoir.

## **OBJECTIFS PARTICULIERS**

nil

## **DOUBLE SEUIL OU SEUILS MULTIPLES (S'IL Y A LIEU)**

Aucun



## **OBJECTIF TERMINAL D'INTÉGRATION DU COURS**

**L'élève qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie peut rendre compte,**

**• sur le plan des connaissances :**

- des thèmes, des oeuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
- des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
- des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
- des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
- des outils méthodologiques;

**• sur le plan des habiletés, de son aptitude :**

- au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la synthétisation, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
- à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
- à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
- à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
- à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
- au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
- à la communication de ses idées de manière claire et cohérente à l'oral comme à l'écrit,
- à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
- à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;

**• sur le plan des attitudes, de sa valorisation :**

- de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
- de la réflexion critique,
- de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
- de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
- des idées et de leur histoire,
- de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
- de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
- de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
- de la responsabilité individuelle et citoyenne.

## **ORGANISATION DU COURS**

Éléments du cours :

Durée	Thèmes ou sujets
<b>NOTE : un échéancier détaillé sera communiqué lors du 1er cours.</b>	<b>Éléments :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation du prof et des participants.</li><li>- Survol du cours/session.</li><li>- Indications sur les évaluations.</li> <li>- Indications pour la semaine prochaine.</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Éthique et morale : est-ce qu'il y a des différences ?</li><li>- L'éthique et le juridique : l'importance de ne pas confondre l'éthique avec les lois et le droit/juridique.</li><li>- Les types de jugement sur la réalité : les jugements de faits, les jugements de préférence/goût, les jugements de valeur/interprétation.</li><li>- Le scientisme et l'hyperrelativisme : deux dérives opposées.</li><li>- Exercice : identification de raisonnements scientistes.</li><li>- Trois types d'approches (ou courants de fond) en philosophie éthique : les approches déontologiques, les approches téléologiques (ou conséquentialistes) et les approches des vertus – avec exercices.</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Paradoxe : est-il « éthique » de craindre la « morale » ?</li><li>- Entre Charybde et Scylla : exercice sur les pièges opposés de l'hyperrelativisme et du scientisme.</li><li>- Activités, exercices et travaux en équipes avec les notions de la semaine d'avant.</li><li>- Retours et consolidations des apprentissages.</li><li>- Indications pour attirer l'attention sur des liens à faire pour la suite.</li> <li>- Kohlberg PARTIE 1 : présentation des recherches de Kohlberg en psychologie cognitive sur les stades du développement du jugement moral.</li></ul>

Durée	Thèmes ou sujets
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices et travaux en équipes avec les notions de la 1re partie sur Kohlberg.</li> <li>- Activités formatives d'intégration des notions.</li>   <li>- Kohlberg PARTIE 2 : présentation dans le détail des stades 1 à 3 du développement du jugement moral (selon les recherches de Kohlberg).</li> <li>- Kohlberg PARTIE 3 : présentation dans le détail des stades 4 à 6 (et même d'un 7e controversé) dans le développement du jugement moral (selon les recherches de Kohlberg).</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pistes de réflexion.</li> <li>- Exercices et travaux en équipes avec les notions des 2e et 3e parties sur Kohlberg.</li> <li>- Activités formatives d'intégration des liens entre les 1re et 3e parties sur Kohlberg.</li>   <li>- <b>BILAN de parcours et préparation pour l'évaluation.</b></li> </ul>
	<p>- <b>ÉVALUATION : travaux d'équipes sur l'ensemble des notions et enseignements vus jusqu'à maintenant.</b></p> <p><b>*2e partie du cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Emmanuel Kant et la morale du devoir.</li> <li>- Évaluation critique de l'éthique kantienne (pratiques et fondements) ; Hare, Habermas, Dooyeweerd et al.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux et exercices de mise en application de la morale du devoir de Kant.</li> <li>- Activités et travaux d'analyse sur les alternatives déontologiques à Kant, ainsi que sur les divers éléments d'évaluation critique de la morale du devoir.</li>   <li>- L'éthique utilitariste : (l'utilitarisme aux 19e, 20e et 21e siècles) Jeremy Bentham, John Stuart Mill et Peter Singer.</li> </ul>

Durée	Thèmes ou sujets
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pistes de réflexion.</li> <li>- Activités et travaux d'analyse sur les critères de calcul des éthiques utilitaristes.</li> <li>- Explication pour le paragraphe d'intro de la dissertation.</li> <li>- Exercice pour le paragraphe d'intro.</li> <li>- Indications pour se préparer à la 1re dissertation.</li>   <li>- Évaluation critique de l'utilitarisme. Trois types de critiques adressées à l'utilitarisme.</li> </ul>
	<p><b>** ÉVALUATION : DISSERTATION APPLICATIVE AVEC LA MORALE DU DEVOIR DE KANT ET L'ÉTHIQUE UTILITARISTE. **</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pistes de réflexion.</li> <li>- Travaux et exercices sur les trois types de critiques adressées à l'utilitarisme.</li> <li>- Transition vers les diverses perspectives (et débats) en éthique animale et en éthique de l'environnement.</li>   <li>- Éthique animale &amp; Éthique de l'environnement.</li> </ul>

Durée	Thèmes ou sujets
	<p>- Pistes de réflexion.</p> <p>- Travaux et exercices sur chacune des perspectives suivantes en éthique animale et en éthique de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'utilitarisme en éthique animale et en éthique de l'environnement</b> ; livre : La Libération animale (Peter Singer) ; le Droit des animaux. Les débats au sein mêmes des approches utilitaristes.</li> <li>- <b>Notions de spécisme et d'antispécisme (et débat).</b></li> <li>- <b>La perspective de la Deep Ecology (Arne Næss), la perspective du Wilderness et la perspective du biocentrisme.</b></li> <li>- <b>Les perspectives qui empruntent à des « spiritualités orientales » (bouddhisme, taoïsme, etc.).</b></li> <li>- <b>Débats : retour sur les écueils de l'antispécisme et de la non-reconnaissance d'un statut particulier à l'être humain.</b> Est-ce que l'on doit abandonner toute notion de « dignité humaine » et de « statut » particulier à l'espèce humaine ? Au nom de qui ou de quoi trancher ?</li> <li>- <b>La perspective de la primauté/responsabilité de l'Humain sur la nature (Francis Schaeffer) ;</b> la critique des errances qui découlent de la négation de la dignité humaine impliquée par d'autres perspectives.</li> <li>- <b>La perspective chrétienne de « bonne intendance » humaine en éthique de l'environnement et en éthique animale soulevée par le philosophe Francis Schaeffer,</b> dans le livre <i>La pollution et la mort de l'Homme</i> et ses conférences.</li> <li>- <b>Les débats entre sphère privée et sphère publique,</b> sur ce qui doit (ou pas) être légiféré en éthique animale et en éthique de l'environnement.</li> </ul> <p>- Consolidations des apprentissages.</p> <p>- <b>Indication pour le travail réflexif à remettre la semaine prochaine.</b></p> <p>- Transition vers les particularités des débats sur la <i>Théorie de la justice</i> de Rawls et les influences de ces perspectives sur nos sociétés.</p> <p><b>*ÉVALUATION : travail réflexif à remettre pour le prochain cours sur : l'évaluation critique de la morale du devoir de Kant, l'évaluation critique de l'utilitarisme, ainsi que sur l'évaluation critique des diverses perspectives en éthique animale et en éthique de l'environnement.</b></p>
	<p>- La <i>Théorie de la justice</i> de John Rawls.</p>

Durée	Thèmes ou sujets
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pistes de réflexion.</li> <li>- Travaux et exercices sur la <i>Théorie de la justice</i> de John Rawls (sur la théorie et sur sa mise en pratique).</li> <li>- Transition vers les débats suscités par la Théorie de la justice de Rawls.</li>   <li>- Le cas de la Loi 101 : débat sur le 1er principe de justice de Rawls (droits individuels vs droits collectifs).</li> <li>- Rawls face aux libertariens. Les débats sur le 2e principe de Justice (et les impôts).</li> <li>- Divergences entre Rawls et Michael Sandel. Est-ce que la « neutralité libérale » est neutre ?</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pistes de réflexion.</li> <li>- Travaux et exercices sur les débats entourant la <i>Théorie de la justice</i> de John Rawls :</li> <li>- Droits individuels vs droits collectifs (cas de la loi 101) ; John Rawls vs Charles Taylor.</li> <li>- Rawls vs les libertariens (Robert Nozick) : l'aide aux défavorisés et la question du « mérite » (à qui revient le « mérite » quand on fait avec ce que la naissance nous a donné ? Peut-on séparer l'éthique et la politique des conceptions sur la « nature humaine » ? Quelle est la « juste part » en économie ?)</li> <li>- Est-il malsain de séparer le Juste du Bien ? <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'unité du Juste, du Bien et de l'Avantageux chez Socrate.</li> <li>- Est-ce que le choix de la « neutralité » est vraiment neutre ?</li> <li>- Est-ce qu'obliger à mettre entre parenthèses des conceptions substantielles du Bien est une juste exclusion ?</li> </ul> </li> <li>- Indications pour les travaux réflexifs.</li> <li>- Transition vers les derniers éléments de la session.</li>   <li><b>*ÉVALUATION : travail réflexif sur les débats qui entourent la <i>Théorie de la justice</i> de Rawls.</b></li> </ul>

Durée	Thèmes ou sujets
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retour.</li> <li>- Pistes de réflexion.</li>   <li>- Horizon d'exploration et récapitulation.</li> <li>- Consolidation des apprentissages.</li> <li>- Indications pour l'évaluation synthèse du cours.</li> <li>- Aide individualisée.</li>   <li><b>*Rappel : possibilité de 3 points bonis (3%)</b> pour la rédaction d'un compte-rendu sur la conférence de Charles Taylor (disponible en vidéo sur le site du cours) sur le thème « Identité et laïcité ».</li> </ul>
<b>Session des examens</b>	<p><b>*ÉVALUATION SYNTHÈSE DU COURS (40%) : Dissertation applicative de 900 mots minimum, en un maximum de 4h.</b></p> <p>Cette évaluation aura lieu au moment fixé par le Cégep de Trois-Rivières à l'intérieur du calendrier des évaluations finales.</p>

## **ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES**

### **En termes de travail :**

Le troisième chiffre de la pondération officielle de ce cours (3-0-3) indique le nombre de périodes que chaque étudiant(e) doit consacrer à ce cours. Ce temps de travail, à la maison, permettra à l'étudiant(e) d'étudier la matière vue en classe, de lire les textes afférents, d'écouter les capsules vidéo d'enseignement, de faire les exercices suggérés, de réfléchir sur les thèmes abordés et d'améliorer sa capacité à prendre position de façon rationnelle sur des problèmes éthiques.

### **En classe :**

- Présence assidue
- Attitude conforme à la volonté de faire des études sérieuses
- Écoute et questionnement attentifs
- Participation active aux débats et aux travaux pratiques
- Ponctualité

### **En dehors de la classe :**

- Avant chaque cours : analyse des textes et/ou des capsules vidéo préparatoires
- Après chaque cours : étude de la matière vue
- Réflexion personnelle sur les enjeux examinés.

### **En classe :**

- Lecture de certains des textes complémentaires recommandés
- Exercices
- Préparation des évaluations
- Recherche personnelle préparant à l'évaluation synthèse

## **ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES - ÉVALUATION FORMATIVE**

« L'évaluation formative doit permettre à l'étudiant d'obtenir une rétroaction tenant compte des objectifs à atteindre dans le cadre du cours. » - [PIEA](#), article 6.4.



## **ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES - ÉVALUATION SOMMATIVE**

« Dans tous les cours, l'évaluation sommative doit comporter une évaluation synthèse portant sur l'ensemble des éléments de compétence à maîtriser. Cette évaluation synthèse de cours (ESC) doit compter pour 40% de l'évaluation sommative.

Dans tous les cas, comme l'ESC constitue l'évaluation la plus importante d'un cours, aucune autre évaluation sommative ne peut se voir attribuer une pondération supérieure. » - [PIEA](#), articles 6.5.1 et 6.5.3.

### **PRÉSENCE DES ÉTUDIANTS AUX ÉVALUATIONS**

**Le calendrier scolaire, rendu disponible plusieurs mois avant le début de l'année scolaire, doit être respecté dans son intégralité, incluant les cours et les évaluations de fin de session. En conséquence, et en conformité avec la Procédure relative à la présence aux cours (PR-209), aucune absence ne sera autorisée pour des raisons personnelles tels des voyages, stages, stages d'immersion en langue seconde, emplois, etc.**

<b>Évaluations</b>	<b>Pondération</b>	<b>Autres informations</b>
• 10% : travail d'équipe sur l'ensemble des notions fondamentales, ainsi que sur les travaux de Kohlberg sur les stades du développement du jugement moral.	10%	<i>Des précisions sur le déroulement de ces évaluations vous seront communiquées en temps opportun.</i>
• 20% : Dissertation applicative avec la morale du devoir de Kant et l'éthique utilitariste.	20%	<i>Des précisions sur le déroulement de ces évaluations vous seront communiquées en temps opportun.</i>
• 15% : travail réflexif sur : l'évaluation critique de la morale du devoir de Kant, l'évaluation critique de l'utilitarisme, ainsi que sur l'évaluation critique des diverses perspectives en éthique animale et en éthique de l'environnement.	15%	<i>Des précisions sur le déroulement de ces évaluations vous seront communiquées en temps opportun.</i>
• 15% : travail réflexif sur : les débats qui entourent la Théorie de la justice de Rawls.	15 %	<i>Des précisions sur le déroulement de ces évaluations vous seront communiquées en temps opportun.</i>
• 40% : Évaluation synthèse du cours : dissertation d'un minimum de 900 mots, à réaliser dans un délai de 4h maximum.	40 %	<i>Des précisions sur le déroulement de ces évaluations vous seront communiquées en temps opportun.</i>
• 3% de bonification : possibilité d'obtenir 3% de bonification pour la rédaction d'un compte-rendu sur la conférence de Charles Taylor (disponible en vidéo sur le site du cours), sur le thème « Identité et laïcité »).		

## **INFORMATIONS SUR LES ÉVALUATIONS DE LA SESSION**

nil

## **CONTEXTE DE RÉALISATION ET CRITÈRE (S) DE CORRECTION DE L'EXAMEN SYNTHÈSE**

- Individuellement.
  - À l'occasion de la rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
  - Évaluation synthèse d'une durée de quatre (4) heures.
  - L'évaluation synthèse pourra être scindée, étant attendu qu'une partie de l'épreuve synthèse soit réalisée dans la seizième semaine.
  - À l'aide d'un dictionnaire, d'un ouvrage de conjugaison (ex. Bescherelle) et d'une grammaire.
  - Aucune autre documentation n'est permise.
- 

### **Domaines de spécialisation et champs de savoir**

#### **Bloc I -Techniques biologiques et sciences de la santé**

200.BO Sciences de la nature  
111.AO Techniques d'hygiène dentaire  
120.AO Techniques de diététique  
180.AO Techniques de soins infirmiers

#### **Bloc II -Techniques physiques et sciences pures et appliquées**

200.BO Sciences de la nature  
221.AO Technologie de l'architecture  
221.BO Technologie du génie civil  
221.CO Technologie de la mécanique du bâtiment  
235.BO Technologie du génie industriel  
241.AO Techniques de génie mécanique  
241.DO Technologie de maintenance industrielle  
243.BO Technologie de l'électronique  
243.CO Technologie de l'électronique industrielle  
270.AA Technologie du génie métallurgique - Procédés de transformation  
270.AB Technologie du génie métallurgique - Fabrication mécanosoudée  
270.AC Technologie du génie métallurgique - Contrôle des matériaux

### **Bloc III -Techniques humaines et sciences humaines**

3A0.13 Sciences humaines - Individu  
3A0.15 Sciences humaines - Monde  
310.AO Techniques policières  
388.AO Techniques de travail social  
393.AO Techniques de la documentation  
700.BO Histoire et civilisation

### **Bloc IV-Techniques administratives et sciences administratives**

200.CO Sciences informatiques et mathématiques  
3A0.12 Sciences humaines - Administration  
410.AO Techniques de la logistique du transport  
410.AU DEC-Bac en logistique  
410.BO Techniques de comptabilité et de gestion  
410.BU DEC-Bac en sciences comptables  
410.DO Gestion de commerces  
410.DU DEC-Bac en marketing  
420.AO Techniques de l'informatique - Informatique de gestion  
420.AU DEC-Bac en informatique

### **Bloc V -Techniques artistiques et arts**

200.11 Sciences de la nature/ Musique  
30V.13 Sciences humaines/ Arts visuels  
300.21 Sciences humaines/ Musique  
5A1.AH Arts, lettres et communication – Littérature, arts et cinéma  
5A1.AK Arts, lettres et communication – Théâtre et créations médias  
5A1.AL Arts, lettres et communication – Langues  
501.AO Musique  
51V.AO Arts visuels  
570.EO Techniques de design d'intérieur

### Barème de correction de l'épreuve synthèse 340-HJC/HJD-03

\* Conformément à la «Politique du français» adoptée par le Cégep de Trois-Rivières, la qualité de la langue sera évaluée lors de l'épreuve synthèse. À cet égard, on pourra soustraire jusqu'à 10% de la note finale obtenue pour l'épreuve synthèse

Partie évaluée	Critères	Points
Introduction : dégager la dimension philosophique éthique ou politique d'une question ou d'un problème.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Énoncer une problématique claire et pertinente.</li><li>• Identifier les valeurs fondamentales en conflit.</li></ul>	5 pts/40
Appliquer au moins deux théories en philosophie éthique ou politique à ce problème.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier et expliquer les éléments essentiels des théories.</li><li>• Appliquer les principaux éléments théoriques au problème.</li></ul>	20 pts/40
Énoncer une prise de position critique concernant ce problème de philosophie éthique ou politique.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Énoncer une position claire et pertinente (thèse).</li><li>• Formulation d'un argument et d'une objection en rapport à votre position (thèse).</li><li>• Réplique à l'objection.</li></ul>	15 pts/40

### PÉRIODE D'ÉVALUATIONS SYNTHÈSE

La période des évaluations synthèse se tiendra soit à la 15e semaine (du 6 au 10 décembre 2021) ou à la session d'examens (du 13 au 22 décembre 2021), selon la nature de l'évaluation déterminée par l'enseignant.e. Le tableau qui suit précise la semaine où chacune des composantes de l'évaluation synthèse devra être remise à l'enseignant (ex.: travail, rapport de projet, etc.) ou passée (examen théorique, examen pratique, etc.).

Nature de l'évaluation	Semaine de remise ou passation
<b>Évaluation synthèse</b> Voir le barème ci-haut.	Passation lors de la session des évaluations synthèses (13 au 22 décembre 2021)

## **MÉDIAGRAPHIE**

Celle-ci sera présentée lors des cours.

## **VOLUME(S) OBLIGATOIRE(S) ET MATÉRIEL REQUIS**

Matériel requis :

- Capsules sur le site du cours : <https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org/capsules-du-cours/>
- *Cahier avec notes de cours et exercices* (à imprimer)
- Lien de connexion Zoom à mettre dans vos onglets/signets : [ethiqueetjustice.patriceletourneau.org/zoom/](https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org/zoom/)

## **ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ**

nil

## **AUTRES INFORMATIONS, SI NÉCESSAIRE**

Informations

## POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

### PROCÉDURE DE DISCUSSION DU PLAN DE COURS

nil

### PRÉSENCE AUX COURS ET AUX EXAMENS

#### PRÉAMBULE

Au Cégep de Trois-Rivières nous considérons l'étudiant comme le premier responsable de sa formation. C'est à lui qu'incombe la responsabilité de choisir un programme de formation, de s'y inscrire et de réussir les cours qui y sont rattachés.

La réussite de chacun des cours et du programme d'études implique que l'étudiant participe aux différentes activités d'apprentissage. Cette participation constitue la première obligation que l'étudiant doit satisfaire dans la prise en charge de sa formation.

C'est pourquoi le Cégep précise, dans sa politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages des étudiants (article 4.2.5), que la présence aux cours est obligatoire et qu'il adopte les présentes règles.

#### RÈGLES

**ARTICLE 1** La présence aux cours est obligatoire. Elle ne constitue pas un objet de notation mais plutôt une obligation pour la réussite d'un cours.

**ARTICLE 2** Un étudiant qui s'est absenté, sans raison sérieuse (maladie, accident, mortalité, événement de force majeure), à plus de 10% des activités d'apprentissage prévues pour un cours, peut se voir refuser, par son enseignant, l'accès au cours et l'autorisation de se présenter à l'évaluation finale (examen synthèse de cours).

Cet article ne doit pas être interprété comme un droit pour l'étudiant de s'absenter d'un cours sans raison. Il n'a pour raison d'être que de fixer une limite que l'étudiant ne pourra franchir sans s'exposer à la conséquence prévue.

**ARTICLE 3** Pour répondre à des exigences spécifiques, un département peut imposer, pour une activité particulière (laboratoire, stage, etc.) ou pour l'ensemble d'un cours, un taux de présence plus élevé que celui indiqué à l'article 2 des présentes règles.

**ARTICLE 4** L'étudiant doit être informé des dispositions du présent règlement. Chaque département doit porter à ses plans de cours les règles convenues pour les cours dont il est responsable. De telles règles doivent inclure les dispositions particulières prévues à l'article 3.

**ARTICLE 5** L'enseignant qui refuse à un étudiant l'accès au cours et l'autorisation de se présenter à l'évaluation finale (examen synthèse de cours) pour la raison invoquée à l'article 2 doit l'aviser et en informer la coordination départementale.

**ARTICLE 6** Dans le cas où l'étudiant jugerait ne pas avoir reçu le traitement adéquat, il peut en appeler de la décision de l'enseignant auprès de la coordination départementale concernée.

**ARTICLE 7** Un comité, constitué du coordonnateur du département, d'un enseignant du département et d'un étudiant représentant l'Association générale des étudiants, entend l'étudiant et l'enseignant impliqués et rend une décision.

**ARTICLE 8** Le coordonnateur du département informe la direction adjointe au cheminement scolaire de cette décision.

**ARTICLE 9** La direction adjointe au cheminement scolaire avise de façon officielle l'étudiant de cette décision et, si possible, retire ce cours de son horaire d'examens.

**ARTICLE 10** Le directeur des études est responsable de l'application du présent règlement et de sa révision.

**ARTICLE 11** Le présent règlement entre en vigueur dès son adoption par le Conseil d'administration.

#### **POLITIQUE CONCERNANT L'ABSENCE OU LE RETARD DE L'ENSEIGNANT OU DE L'ENSEIGNANTE**

nil

#### **REMISE DES TRAVAUX ET RAPPORTS**

Dans le cadre de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, une pénalité de 10% par jour ouvrable est prévue par le département pour les élèves qui remettent en retard leurs travaux. Cependant, l'élève qui, pour des raisons jugées graves et sérieuses, ne peut respecter le délai fixé, devra s'entendre le plus tôt possible avec le professeur pour arrêter les modalités entourant la remise de ce rapport ou de ce travail.

#### **POLITIQUE CONCERNANT LES ÉVALUATIONS**

##### **PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES**

L'élève doit se présenter à chacune des évaluations prévues (contrôles, examens, tests). Toute absence à une évaluation sommative entraîne la note 0 pour cette évaluation. Cependant l'élève qui, pour des raisons jugées sérieuses, ne peut se présenter à une évaluation, dispose d'un délai de 5 jours ouvrables pour s'entendre avec le professeur afin d'arrêter les modalités entourant cette évaluation.

#### **POLITIQUE DE RÉVISION DES NOTES**

Si pour quelque raison un étudiant trouve que ses résultats ne sont pas adéquats, il a droit à une révision de ses notes. La demande de révision de note de l'élève doit être déposée au local SC-1011 à la date fixée par la Direction adjointe au cheminement scolaire.

## POLITIQUE DU FRANÇAIS

Le Cégep de Trois-Rivières s'est donné comme mission éducative de « développer l'autonomie » des élèves. Or, la langue est l'outil premier des opérations intellectuelles et de la synthèse des savoirs. Acquérir des connaissances, traiter des informations et rendre compte de ses apprentissages reposent en effet sur des activités langagières : écouter, lire, parler, écrire. Au collégial, le développement de ces compétences langagières ne saurait dépendre des seuls cours de français, chaque discipline apportera sa contribution au développement des habiletés de communication. Aussi, pour favoriser la maîtrise de la langue et promouvoir la recherche de la qualité dans l'utilisation du français, la Politique du français s'applique-t-elle à tous les cours dont le département est responsable.

### Responsabilités de l'élève

L'élève doit utiliser un français correct dans tous ses travaux oraux et écrits.

S'il éprouve des difficultés linguistiques, il a la responsabilité d'utiliser les ressources mises à sa disposition ou de prendre les moyens de son choix pour améliorer la qualité de son français.

### Évaluation de la qualité de la langue

La qualité de la langue écrite constitue un critère d'évaluation dans tous les cours du département de Philosophie. On tiendra compte du français écrit dans au moins deux évaluations, incluant l'évaluation finale, dont la pondération représente un minimum de 40% de la note globale du cours, et ce, en respectant les modalités suivantes : dans une portion de 150 mots, on soustraira 1,5% par faute jusqu'à concurrence de 10%.

Extrait de la Politique du français du département de philosophie,  
adoptée le 30 mai 2011

La version intégrale de la [politique du français](#) est disponible sur le [site Web du département de philosophie](#).

Nombre de fautes en 150 mots	Indice moyen de fréquence d'erreurs	Travail sur 10 points
	1 faute aux ... mots	A
0	0/150	
1	1/150	1,5%
2	1/75	3%
3	1/50	4,5%
4	1/38	6%
5	1/30	7,5%
6	1/25	9%
7	1/21	10%



### **RÈGLEMENTS RELATIFS AU PLAGIAT ET À LA FRAUDE**

Tout plagiat (ex : copiage, tricherie... Voir politique du Collège ici ) pourra entraîner la note 0.

### **SANTÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LABORATOIRES**

nil

### **RÈGLEMENTS RELATIFS AU STAGE**

nil

### **AUTRES INFORMATIONS, SI NÉCESSAIRE**

#### **Utilisation d'appareils électroniques en classe**

1. Les téléphones cellulaires doivent être éteints et rangés pendant que les élèves sont dans les classes.
2. L'enregistrement audio et/ou vidéo est interdit dans les classes à moins d'avoir eu préalablement l'accord du professeur.
3. En classe, il est interdit d'utiliser un lecteur de musique, un jeu électronique, une calculatrice ou d'autres gadgets. L'élève doit aussi enlever ses écouteurs.
4. Il est interdit d'utiliser un ordinateur portable en classe à moins d'avoir eu préalablement l'autorisation du professeur. L'utilisation de l'ordinateur à des fins autres que pédagogiques est interdite.
5. Le non-respect de ces règlements peut entraîner l'expulsion de l'élève pour le cours ou l'examen en cause.

### **POLITIQUE PARTICULIÈRE À CE COURS**

nil